

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEUSéance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à
20h00

Date de la convocation : 18 novembre 2022

Président de séance : M. André BRIVADIS
Maire,**Nombre de conseillers**- en exercice : 13
- présents : 12
- votants : 13
- absents : 0**Liste des membres :** M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECCEL Gérard.**Procuration :**

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard**2022 – 88 Tarifs de location de la petite et de la grande salle des fêtes**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs de location des salles des fêtes et la participation pour les frais de chauffage, à compter du 1er janvier 2023 :

• **Location grande salle :**

Locataires	Moins de 6 heures	1 jour en semaine (8h à 8h le lendemain)	1 jour supplémentaire en semaine	1 week-end vendredi fin de journée au lundi début de matinée
Associations de la commune	Gratuite 1ère fois de l'année puis 50 €	Gratuite 1ère fois de l'année puis 150 €	Gratuite 1ère fois de l'année puis 100 €	Gratuite 1ère fois de l'année puis 250 €
Associations hors commune	60,00 €	180,00 €	130,00 €	330,00 €
Particuliers de la commune	50,00 €	150,00 €	100,00 €	250,00 €
Particuliers hors commune	60,00 €	200,00 €	150,00 €	380,00 €

Les temps d'aménagement et de dégagement de la salle est compris dans la durée de location. Un état des lieux sera fait avec la gardienne avant et après l'utilisation de la salle.

Un chèque caution de 100 € sera demandé pour le ménage.
Un chèque caution de 350 € sera réclamé pour le matériel de la grande salle
Frais de chauffage (heures utilisées) : 14€/heure

- **Location petite salle :**

Locataires	Moins de 6 heures	1 jour en semaine (8h à 8h le lendemain)	1 jour supplémentaire (en semaine)	1 week-end vendredi fin de journée au lundi début de matinée
Associations de la commune	Gratuite			
Associations hors commune	40,00 €	100,00 €	80,00 €	200,00 €
Particuliers de la commune	20,00 €	70,00 €	60,00 €	140,00 €
Particuliers hors commune	30,00 €	90,00 €	80,00 €	170,00 €

Les temps d'aménagement et de dégagement de la salle est compris dans la durée de location.
Un état des lieux sera fait avec la gardienne avant et après l'utilisation des salles.
Un chèque caution de 50 € sera demandé pour le ménage.
Frais de chauffage (heures utilisées) : 8€/heure

Le Maire
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

